

QUARTIERS POPULAIRES,
POLITIQUE DE LA VILLE
ET COVID-19
DES ENSEIGNEMENTS
À TIRER DE LA CRISE
POUR L'AVENIR

APPEL
À CONTRIBUTION
RÉSEAU NATIONAL
CRPV

Édito

Le réseau des directeur.rice.s des Centres de ressources politique de la ville (CRPV) dans une note rédigée en mai 2020 intitulée l'impact de la crise liée au covid-19 sur les habitants.e.s des quartiers prioritaires de la politique de la ville faisait état du fait que **cette crise était un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques** qui marquent les territoires prioritaires de la politique de la ville. En effet, les habitant.e.s ont payé et payent un lourd tribut à la crise qui les touche à la fois sur les plans sanitaire, social comme économique.

Durant la période de confinement, des difficultés réelles et spécifiques ont ainsi été mises en exergue en matière de :

- logement (exiguïté, suroccupation) ;
- configurations familiales amplifiant les risques psychologiques du confinement ;
- capacité à accéder à ses droits et à l'éducation diminuée du fait de la dématérialisation quasi-totale des services publics ;
- surmortalité liée à la surexposition (métiers de proximité et essentiels) et à des problématiques de santé rendant cette surexposition plus risquée (comorbidité) ;
- ou encore de capacité à s'approvisionner faute de moyens et de la fermeture des marchés et commerces de proximité.

Par ailleurs, les conséquences économiques de la crise se traduisent par le basculement en France d'un million d'habitant.e.s dans la pauvreté et d'une plus grande complexité pour obtenir un emploi alors que les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) sont pour certaines fragilisées.

Au moment où le confinement est survenu, les acteur.rice.s comme les habitant.e.s des territoires inscrit.e.s en politique de la ville se sont trouvé.e.s dans une situation de sidération, comme le reste de la population. Très rapidement, les centres de ressources politique de la ville comme l'État et des réseaux d'acteur.rice.s, ont toutefois pu se faire le **relais d'initiatives locales**. Portées par **des structures identifiées depuis longtemps ou mises en œuvre de manière spontanée par quelques personnes souhaitant s'impliquer, elles témoignent d'une réelle force de réactivité et de solidarité face à l'urgence**.

Les actions qui se sont développées pour répondre aux besoins vitaux, à la nécessité de maintenir les liens et à la construction de nouvelles solidarités, amènent à s'interroger sur plusieurs points :

- > Dans quelle mesure les fonctions développées sur les territoires en politique de la ville (médiation sociale, animation de proximité ...), **les dispositifs voire les méthodes de travail de la politique de la ville** ont-ils, ont-elles favorisé la coordination de la réponse locale aux besoins des habitant.e.s pendant la crise de la Covid-19 ?
- > Peut-on définir des évolutions à apporter à ces méthodes et ces dispositifs pour généraliser et essaimer les bonnes pratiques, d'une part, et améliorer leur efficacité, d'autre part ?
- > Dans quelle mesure **les pratiques originales et les initiatives d'acteur.rice.s informel.le.s** repérées à l'occasion de la crise sanitaire peuvent-elles être capitalisées et pérennisées afin de faire face aux besoins jusqu'ici connus et aux périodes de crise ?

Sommaire

I. Des acteur.rice.s en proximité p. 4

II. L'agilité des territoires comme moyen de s'adapter à la crise p. 10

III. Faire vivre le cercle vertueux : confiance partagée, coopérations facilitées, ancrage dans un projet de territoire co-construit... p. 15

IV. Les CRPV : un levier pour répondre aux défis sur les territoires p. 21

V. Illustrations d'acteur.rice.s agissant en direction des habitant.e.s des quartiers prioritaires p. 22

- > Des liens inhabituels se sont créés entre **les acteur.rice.s institutionnel.le.s et ceux.elles en proximité, formels ou informels** : Comment se sont-ils formés ? Quelles sont les clés de leur existence ou les obstacles qui les ont freinés, voire empêchés ?
- > Quelles sont les conditions nécessaires pour les maintenir et les faire fructifier ? Comment articuler, à l'avenir, le soutien aux acteur.rice.s et le soutien aux actions, notamment quand celles-ci émanent de collectifs informels ?

Répondre à ces questions suppose de :

- > (se) rappeler en quoi consistent les méthodes de travail de la politique de la ville, et plus largement les fondamentaux de l'intervention relevant du développement social urbain,
- > insister sur l'importance, dans ce domaine, de l'humain (ingénierie territoriale notamment) : la composition des systèmes locaux d'acteur.rice.s ainsi que les modes de coopération existant sont des éléments fondamentaux de l'action,
- > s'interroger sur le lien entre l'existence de dynamiques locales de participation et la capacité de mobilisation déployée par les habitant.e.s (y compris de manière informelle),
- > identifier les conditions nécessaires pour que les dispositifs, les financements puissent constituer un appui aux initiatives et aux dynamiques locales.

À partir de l'observation des expériences locales, d'échanges nourris et réguliers avec les acteur.rices.s des territoires (services de l'État, élu.e.s et technicien.ne.s des collectivités, associations, collectifs d'habitant.e.s) et de l'analyse des dynamiques territoriales, les CRPV ont mis en exergue différents constats, centrés sur les acteur.rice.s en proximité et les modalités de coopération, desquels sont tirés des enseignements.

Si ces analyses ne permettent pas de porter une évaluation des impacts de la politique de la ville sur la gestion de la crise, en revanche, l'exercice permet d'identifier quelques conditions, sur lesquelles s'appuyer, ayant permis l'émergence de démarches apportant une réponse aux défis de la crise. En cela, elles donnent des clés pour renforcer la résilience des territoires et de leurs habitant.e.s.

Ce document constitue la contribution annuelle 2020 du réseau national des centres de ressources politique de la ville (RN-CRPV), réalisée conformément au [cadre de référence national des CRPV](#).

En raison des enjeux mis au jour à l'occasion de la crise sanitaire liée au coronavirus, il a été convenu avec les services de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) que cette contribution, rédigée au dernier trimestre de l'année, porte tout particulièrement sur la première partie de cette crise, ses répercussions sur les territoires en politique de la ville et les conditions dans lesquelles des réponses ont été apportées.

Les analyses collectives proposées ici se limitent à la période d'observation retenue, à savoir du début de la crise à l'été 2020.

Nous avons tenté de tirer les premiers enseignements de cette période en partant de ce que les CRPV ont pu repérer sur leur territoire. La démarche n'est en rien exhaustive. Nous avons ainsi souhaité mettre en lumière les initiatives originales, formelles, informelles, les pratiques inspirantes... en gardant à l'esprit que nos missions, notamment de veille territoriale, ont été fortement impactées par la crise sanitaire, en particulier lors du premier confinement.

Une partie de ces éléments d'analyse pourra trouver complément dans les travaux conduits en 2021 dans le cadre d'une nouvelle contribution.



Des acteur.rice.s en proximité

Qu'il.elle.s résident ou travaillent dans les quartiers populaires, nombre d'acteur.rice.s sont intervenu.e.s auprès des habitant.e.s, témoignant par leurs actions, formelles ou informelles, de l'importance de la relation de proximité.

Du fait du confinement, la présence physique des professionnel.le.s travaillant dans les quartiers au contact des habitant.e.s est devenue plus rare. Pour nombre d'entre eux.elles, le lien a été difficile voire impossible à maintenir. Entre la fermeture des accueils physiques des institutions (écoles, centres sociaux, CAF, pôle emploi, missions locales, services publics de proximité...) et la restriction des relations sociales, les liens entre les institutions, les associations et les habitant.e.s se sont amoindris, sans pour autant complètement disparaître voire en évoluant au fil du confinement.

Des initiatives spontanées ont été prises pour maintenir le lien social et sont parfois venues créer de nouvelles relations ou renforcer celles existantes : qui sont ces acteur.rice.s ? Quelles ont été leurs motivations d'action ? Comment ont-il.elle.s œuvré ? Quels enseignements en tirer ?

Face à des réalités très différentes selon les quartiers, les propos qui suivent ne peuvent en aucun cas être généralisés. En outre, plutôt qu'aborder le sujet à partir des structures (ex : centre social) et/ou des dispositifs (ex : Programme de réussite éducative), l'approche par fonctions et missions semble plus appropriée car davantage représentative des pratiques et actions conduites.

Nous avons donc fait le choix de mettre en lumière les acteur.rice.s dans leur diversité, sans pour autant chercher l'exhaustivité ou un caractère de généralité, ainsi que les modalités d'action déployées pour maintenir le lien.

Une multitude d'acteur.rice.s mobilisé.e.s

Le terme « acteur.rice.s en proximité », utilisé dans cette contribution, désigne à la fois les personnes résidant dans les quartiers (habitant.e.s) et celles qui y interviennent (bénévolement ou professionnellement).

Parmi les professionnel.le.s, certain.e.s sont rattaché.e.s à une institution (directeur.rice d'école, gardien.ne d'immeuble, coordonnateur.rice de réussite éducative, référent.e de parcours, assistant.e social.e...), d'autres à des associations (médiateur.rice social.e, animateur.rice, éducateur.rice de prévention...). Nous y incluons également les acteur.rice.s économiques comme les commerçant.e.s et les artisan.e.s, et les professionnel.le.s de santé (pharmacien.ne.s ou libéraux) implantés dans les quartiers prioritaires.

Parmi les professionnel.le.s, se distinguent celles et ceux de l'intervention sociale et de l'intervention socio-éducative de structures de droit commun

Production de gel et mise à disposition gracieuse par les producteurs de rhum

Ville Caraïbe (La Martinique)

En Martinique, le taux de pauvreté élevé de 32% et la faible part de la population pauvre couverte par la politique de la ville - 10% - n'en font pas l'entrée naturelle pour accompagner les populations les plus en difficulté. La pénurie de produits, indispensables pour faire face à la pandémie, a été à l'origine de nombreuses initiatives locales. En plus des autorités territoriales et des associations de proximité, les entreprises se sont aussi mobilisées.

Ainsi, les producteur.rice.s de rhum de Martinique se sont organisés, en collaboration avec la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM : qui porte les compétences d'un conseil départemental et d'un conseil régional), afin de fournir de l'alcool pour la production de gels hydro alcooliques, avant de les produire directement.

Ce sont 5 000 bouteilles de 50 cl qui ont été distribuées par ces commerçant.e.s et mises à disposition gracieusement des personnels de Santé, des Armées, de la Gendarmerie et de la Police.

Les gels hydro alcooliques locaux sont désormais en vente sur l'île. Cependant, la fourniture d'alcool et la mise à disposition de gel pour certains personnels, comme cela a été fait dans les débuts de cette crise sanitaire, pourraient entrer dans un protocole de crise.

En effet, au-delà de cette crise sanitaire, la Martinique est un territoire volcanique, cyclonique et sismique, soumis à des aléas environnementaux et sanitaires, pour lesquels des protocoles sont déjà en place et pourraient être ainsi complétés.

(ex : professionnel.le.s des centres sociaux, assistant.e.s social.e.s des CCAS, éducateur.rice.s de rue, animateur.rice.s à la scolarité...) et celles et ceux de la politique de la ville (médiateur.rice.s sociaux avec le statut d'adulte relais, coordonnateur.rice.s de la réussite éducative, médiateur.rice.s en santé...).

Une reconnaissance locale et une autorisation à s'engager

Qu'ils aient été mobilisés par leur structure ou qu'ils se soient mis en action spontanément au cours de cette période, leur point commun tient, d'une part, dans leur inscription dans les territoires avant le début de la crise et, d'autre part, dans une capacité à s'engager au bénéfice des autres. On retrouve le même enjeu dans le cas de conseiller.ère.s citoyen.ne.s souvent engagé.e.s par ailleurs et qui ont agi à ce titre comme « citoyen.ne.s engagé.e.s » avant d'être « conseiller.ère.s citoyen.ne.s ».

La bonne connaissance des habitant.e.s, de leurs conditions de vie et situations et la confiance acquise dans le temps ont favorisé la proximité, l'écoute des besoins et des difficultés ainsi que les interactions, qu'elles soient physiques ou virtuelles.

De plus, dans les territoires où les acteur.rice.s se (re)connaissaient et dans lesquels leurs interventions étaient déjà bien coordonnées, le travail au quotidien s'en est trouvé facilité, avec des résultats d'autant plus probants. Le fait d'avoir participé à des initiatives précédemment ou de s'être engagé, d'une manière ou d'une autre, constituent d'autres éléments explicatifs.

Des formes d'engagement multiples

Au-delà des difficultés sociales que les habitant.e.s des quartiers ont dû affronter, la crise sanitaire a révélé des initiatives altruistes, tout particulièrement l'élan de solidarité qui, partout en France, a su être le ciment des actions formelles et informelles mises en place, comme l'aide alimentaire d'urgence, le lien avec les personnes isolées ou le mentorat pour les plus jeunes.

Par milliers, des citoyen.ne.s, notamment des jeunes, ont frappé aux portes des associations mais se sont aussi mobilisé.e.s spontanément, dans une grande proximité : celle du voisinage, de la tour d'immeuble, du quartier. Parmi les 300 000 personnes qui se sont spontanément portées volontaires au travers de la plateforme de la réserve civique, 40% avaient moins de 30 ans ; 58 000 jeunes en service civique ont transformé leur mission pour contribuer à l'effort national contre la pandémie, et l'on ne compte pas les jeunes qui se sont engagés bénévolement, dans leur quartier, au pied de leur immeuble, pour subvenir aux nécessités vitales des personnes dans le besoin. Les jeunes ont exprimé une envie d'agir et d'être utiles, ils ont été au rendez-vous des solidarités. Compréhension des besoins, adaptation des réponses, créativité, initiatives... Le temps disponible aidant, ils et elles ont su être un maillon primordial dans les réponses aux besoins essentiels avec des actions comme faire des courses, organiser des collectes alimentaires, frapper aux portes pour échanger avec les voisin.ne.s, accompagner les règles de confinement, confectionner des repas pour les personnel.le.s soignant.e.s...

Réseau d'associations

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Cette idée émerge en Essonne durant le confinement. Les associations de proximité sont plus isolées que jamais. Elles sont confrontées à une situation inédite ; certaines s'adaptent, d'autres renoncent. Le besoin d'échanger entre associations a rarement été aussi fort : pour partager les difficultés, réfléchir et s'adapter aux contraintes qu'impose la crise sanitaire et le confinement, pour mieux parer aux problématiques administratives... C'est une mobilisation à deux têtes qui va permettre de concrétiser, progressivement, cet espace d'échanges et de montée en compétences entre pairs. Il s'agit tout d'abord d'une directrice d'association, qui propose de réunir les bénévoles et salarié.e.s d'associations de sa ville pour leur transmettre certaines de ses compétences. Ensuite, c'est une cheffe de projet politique de la ville qui a su repérer, écouter et rendre possible cette initiative, en sollicitant les financements nécessaires, et en élargissant le territoire au bénéfice duquel se déploiera l'action de mise en réseau.

Ils et elles ont ressenti l'urgence de n'abandonner personne, ont su incarner une force positive et efficace, d'autant que beaucoup d'associations ont été confrontées à une difficulté évidente, celle du profil de leurs bénévoles : des personnes à risque en raison de leur âge.

Aussi, si le confinement a été un révélateur des inégalités, des fragilités et des difficultés des quartiers populaires, il n'en demeure pas moins que la crise aura aussi été un accélérateur des dynamiques d'engagement.

Maintenir le lien à tout prix

La motivation première des « acteur.rice.s en proximité » qui se sont engagé.e.s durant la crise était de maintenir un lien, une relation sociale et humaine, avec les habitant.e.s. Ils et elles ont souvent innové ou, pour ceux.elles engagé.e.s déjà, dépassé le cadre strict de leurs champs d'intervention habituels ou de leurs compétences professionnelles, témoignant par là-même d'une réelle capacité d'initiative individuelle.

Leur intervention s'est particulièrement concentrée sur des missions prioritaires : répondre aux urgences (médiation dans la compréhension des mesures sanitaires et des gestes barrières, soutien pour l'aide alimentaire ; assurer les moyens de la continuité des actions engagées envers les populations (notamment en direction des scolaires) ; garder le lien avec les plus vulnérables et reprendre contact avec ceux et celles qui étaient perdus de vue.

De façon plus précise, ces « acteur.rice.s en proximité » ont assuré plusieurs types d'activités et, en premier lieu, celles liées à la diffusion d'informations sur les mesures de précaution et les consignes sanitaires avec des supports d'information conçus, voire traduits, par les équipes de la politique de la ville, les CCAS ou les bailleurs. Accoutumé.e.s à l'aide et à l'orientation des habitant.e.s dans leurs démarches administratives, il.elle.s ont également dû renforcer leur fonction de veille et d'identification des besoins comme pour ce qui a concerné la continuité pédagogique.

Dans un autre registre, les professionnel.le.s ont été des relais essentiels entre l'expression des demandes et les solutions apportées. Cela a été le cas pour relayer les problématiques du terrain en direction de leur hiérarchie et de leur réseau de partenaires (ex : continuité des équipes pluridisciplinaires de soutien) en maintenant des démarches de coordination. Leurs actions ont également permis la concrétisation effective d'actions publiques initiées durant la période en repérant les besoins en ordinateurs et en accompagnant l'attribution des équipements, en facilitant la continuité éducative par la distribution des devoirs ou la diffusion de ressources aux familles, ou encore en contribuant à organiser le suivi des « nouveaux décrocheurs ».

Au-delà, un des rôles importants tient dans la relation entretenue pour répondre à l'isolement des personnes (en particulier les personnes âgées et handicapées), pour essayer de conforter un sentiment de sécurité et aider à la mise à l'abri (cf. le rôle des médiateur.rice.s envers les SDF). Certain.e.s ont réussi à maintenir des dynamiques de groupes et des ateliers, que ce soit avec les enfants, les jeunes, les jeunes mamans ou encore les personnes apprenant la langue française via les outils numériques.

Une coordination pour le rattachage dans les Hautes-Pyrénées

Ressources & Territoires (Occitanie)

« En dépit des mesures prises par l'Éducation Nationale (E.N.) pour limiter la fracture numérique et permettre à tous les élèves de bénéficier de l'apprentissage à la maison, le nombre de décrocheur.se.s a été parfois important » explique la directrice et chef de projet du GIP politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Aidés par les acteurs du droit commun et ceux de la politique de la ville, les établissements tentent de remobiliser les élèves. L'absence totale de lien avec certains élèves fait naître, sous le pilotage du Préfet, une procédure de coordination entre acteur.rice.s de l'E.N. et ceux.elles de la politique de la ville. Avec l'aval du Procureur, pour assurer la protection des données personnelles, une fiche navette permet l'échange d'informations. La chaîne d'intervention se traduit sur le terrain par un travail entre PRE de Tarbes, éducateurs du GIP, services jeunesse de ville, médiatrice sociale et assistantes sociales de l'E.N., coordonné par la déléguée du Préfet. La quasi-majorité des jeunes ayant fait l'objet d'une fiche est localisée « parfois grâce à une véritable enquête s'appuyant sur la vérification des adresses, le témoignage de la famille, des voisins, la connaissance du quartier... ». Ainsi 159 élèves de QPV ont renoué le lien avec leur établissement après avoir été contactés par téléphone, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un membre de leur famille.

S'adapter au contexte de crise

Face à l'urgence, les « acteur.trice.s en proximité » ont fait preuve de pragmatisme, de réactivité, de disponibilité et, surtout, ont dû adapter leurs pratiques, notamment pour dépasser le frein constitué par la restriction des contacts physiques. Il.elle.s ont ainsi démontré qu'il était possible de maintenir le lien social de proximité... à distance.

Le téléphone et les outils numériques ont permis d'entretenir les liens avec les habitant.e.s et ont facilité les interrelations. Le téléphone est le mode le plus fréquemment évoqué par les « acteur.rice.s en proximité » car, d'une part, son usage couvre quasiment l'ensemble des populations sans distinction et, d'autre part, des structures comme des professionnel.le.s étaient insuffisamment doté.e.s (en compétences et matériels) pour développer d'autres solutions. Par exemple, des psychologues ont mis en place des suivis psychologiques réguliers par téléphone pour maintenir les entretiens individuels et au sein de la famille.

D'autres acteur.rice.s ont augmenté le rythme des contacts avec certaines familles lorsque celles-ci en exprimaient le besoin, dans les situations de violences infra- familiales notamment, voire en allant jusqu'à investir des lieux inédits comme les espaces publics ou les centres commerciaux pour permettre un échange, accueillir les vécus, garantir la discrétion...

Pour d'autres encore, les outils du numérique ont été un recours pour entrer en contact et maintenir les liens. Dans ce cas, la ressource personnelle (outils et compétences) a été mobilisée au profit des relations professionnelles.

La liste est longue des actions menées (groupes WhatsApp pour les jeunes de missions locales, activités de soutien scolaire en ligne, échanges via les réseaux sociaux, forums de discussion, réalisation de « directs » grâce aux réseaux sociaux, organisation de tournois via des plateformes comme Twitch...), preuves de la réactivité, de la capacité d'adaptation et d'innovation de ces acteur.rice.s.

Enfin, les circonstances ont amené, pour certains de ces professionnel.le.s, à une modification des modalités d'échanges avec les habitant.e.s. Les appels et messages ne visaient plus à rappeler un rendez-vous ou l'importance de s'inscrire dans telle ou telle démarche, mais simplement à prendre des nouvelles.

Cela a particulièrement été apprécié par les populations laissant augurer des relations de confiance renforcées sur lesquelles capitaliser pour l'avenir.

Pandémie de la Covid-19– Mayotte un défi logistique

Maore Ouvoimoja (Mayotte)

La crise sanitaire a conduit Mayotte à être le seul département totalement isolé du reste de la République avec la suspension, le 28 mars 2020, de tous les vols commerciaux de passagers.

Dans un contexte de tension mondiale sur les matériels et les consommables, de réduction de la capacité de fret aérien, de désorganisation du trafic maritime mondial, l'organisation d'une chaîne logistique a mobilisé de nombreuses forces, à l'Agence Régionale de Santé (ARS) comme à la préfecture ou à l'hôpital, en lien direct avec les cellules de crise des ministères de la santé, de l'intérieur, des armées, comme avec les transitaires et compagnies aériennes, à Paris comme à La Réunion, où ont transité les frets destinés à Mayotte.

- Suivi des rotations maritimes commerciales pour limiter les retards et les ruptures d'approvisionnement,
- Mise en place d'un pont aérien et priorisation du fret stratégique pour acheminer les personnel.le.s soignant.e.s, les matériels médicaux, les masques (distribution d'1 million de masques à la population mahoraise, en partenariat avec le Conseil départemental), les médicaments, les produits frais,
- Appui du Mistral et des navires hauturiers de la Marine nationale : plus de 1000 tonnes acheminées depuis La Réunion.

La mobilisation de tous et de toutes a permis l'acheminement massif de produits de première nécessité : palettes de vivres, d'eau, de matériel médical...

Dconfine T crayons à Grenoble

Labo Cités (Auvergne-Rhône-Alpes)

Le projet Dconfine T crayons est né au moment du confinement, à l'initiative de plusieurs structures du secteur 6 de la ville de Grenoble. Le secteur 6 regroupe les quartiers de Villeneuve-Arlequin, Baladins, Géants, Vigny-Musset, Village Olympique, soit 18 600 habitants dont 65% résident en quartier prioritaire.

Six structures se sont associées pour proposer un projet créatif aux habitant.e.s (les maisons des habitant.e.s Prémol et le Patio, la régie de quartier Villeneuve, la compagnie Mégaptère, l'union de quartier Village Olympique-Vigny Musset et la bibliothèque Arlequin). L'objectif était de faire travailler son imaginaire pendant le confinement à travers des défis hebdomadaires ou des créations libres. Il s'agissait de mettre de côté sa tablette ou son ordinateur pour faire travailler son imagination sur du papier. Les thématiques proposées (ex : d'un seul trait, des fleurs, des mots...) étaient volontairement larges pour permettre aux adultes et aux enfants de participer, chacun à son rythme.

Dans un premier temps, les productions ont été partagées sur une page Facebook. On y trouve des dessins d'enfants, des peintures abstraites, d'autres figuratives ou encore des collages.

Dans un deuxième temps, les organisateur.ice.s prévoient une exposition des œuvres à la bibliothèque Arlequin, voire dans d'autres lieux... histoire de laisser une trace.

Actrices en proximité

Villes au Carré (Centre - Val de Loire)

Pendant la crise sanitaire du printemps, peu de publications ont parlé de l'égalité femmes-hommes dans les quartiers en France au temps de la Covid-19. Face à ce constat, le 2 juillet 2020, Villes au Carré et L'Être Égale ont organisé une visio-rencontre sur ce thème qui a réuni une quarantaine de personnes de plusieurs régions dont plusieurs CRPV. L'objectif était de décrire des situations vécues et de tirer des leçons de la crise sanitaire pour faire avancer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires.

Par exemple, à Orléans-La Source (Loiret), Pleyades fait partie des petites associations très présentes pendant le confinement, quand beaucoup d'institutions étaient - et sont restées - peu joignables sur le terrain. Elle a confirmé une forte mobilisation des femmes (90% du public pendant la Covid-19) traversant des situations financières délicates et faisant face à des apprentissages scolaires compliqués, malgré l'implication des professeur.e.s des écoles. Elle mentionne des femmes épuisées par les démarches (administratives, financières...), des états psychologiques fragiles. Les « grosses » structures dédiées à la défense des droits des femmes se sont vite confinées. Ce sont les plus petites associations de proximité qui sont restées en première ligne. Localement des personnes dont des élu.e.s ont assuré des relais de base, se confrontant parfois pour la première fois aux questions d'égalité ou de violences. Les mobilisations collectives pour faire face au manque de ressources existaient déjà dans les quartiers populaires : elles ont augmenté avec la crise.

La place de l'informel

En s'adossant à une définition large de l'économie informelle, on peut décrire les initiatives informelles déployées en réponse à la crise comme relevant d'activités productrices de biens et de services qui ont échappé - au moins dans un premier temps - à la régulation des pouvoirs publics, que celle-là soit politique ou réglementaire.

La question des initiatives informelles, émanant de la société civile ou des professionnel.le.s exerçant pour le compte de l'État et des collectivités territoriales, met donc en exergue la capacité des individu.e.s à imaginer et déployer rapidement et de façon ciblée, en amont de toute organisation des réponses adaptées aux besoins les plus cruciaux de la population, en l'occurrence la plus vulnérable.

Les réponses dites « informelles » aux besoins des habitant.e.s des quartiers populaires, développées depuis le mois de mars 2020, sont de deux ordres :

1. Des initiatives informelles émanant des habitant.e.s ou, pour partie, par des acteur.rice.s « nouveaux.elles » peu coutumier.ère.s du partenariat avec les pouvoirs publics ou alors des nouveaux types de partenariats entre des acteur.rice.s peu enclin.e.s jusque-là à travailler ensemble.
2. Des professionnel.le.s ont également initié des actions dites « informelles », indépendamment - temporairement souvent - de tout encadrement hiérarchique, parce que le sens pratique, pour ne pas dire le sens du devoir semblait l'imposer. La contrainte sanitaire et ses impacts sociaux les ont amené.e.s à mettre en place d'autres modalités de travail, à passer outre les autorisations.

Un réseau de confection de masques créé en quelques semaines à l'initiative de la Régie de quartier de Saint-Denis

Profession Banlieue - Seine-Saint-Denis

Face au constat d'un manque de masque de plus en plus criant sur le territoire (habitant.e.s, commerçant.e.s, associations, mais aussi cliniques) et suite à un appel sur Facebook, plusieurs personnes proposent de coudre bénévolement des protections.

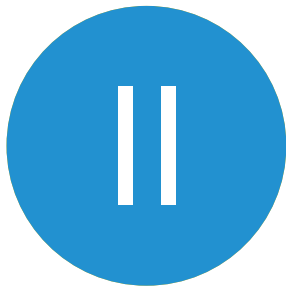
Mais avec l'augmentation de la demande, une chaîne de solidarité et de savoir-faire se met en place : une créatrice de La Briche foraine [<https://bricheforaine.wordpress.com>], un atelier d'artistes, aident à choisir les tissus et les attaches ; une association contribue à la sélection des étoffes ; des commerçant.e.s des marchés de La Courneuve et de Saint-Denis vendent moins cher des fins de série de textile. La démarche est rapidement soutenue par les institutions et la communauté d'agglomération Plaine-Commune verse 10 000 euros de subvention pour aider la création de la filière.

À ce jour, ce réseau solidaire a déjà servi des milliers de commandes de masques et fourni également des kits pour les fabriquer soi-même. Selon Mathieu Glaymann, directeur de la Régie de quartier, l'objectif est « de créer un modèle économique dans l'économie sociale et solidaire et de proposer des masques lavables et réutilisables, donc plus écologiques et à terme moins chers que les protections en papier qu'il faut changer tous les jours. L'idée est de rémunérer chaque personne à sa juste valeur et de sortir un modèle économique qui tienne la route ».

Au total, une centaine de personnes interviennent dans cette chaîne. En plus des couturières et des livreurs, un plasticien a conçu le cheminement du kit, depuis la fourniture du tissu jusqu'au contrôle final du produit. Les masques sont découpés à la Briche. Une quarantaine de travailleur.se.s en situation de handicap de l'ESAT de Stains assurent le lavage, le repassage et le conditionnement à l'unité. « Réunir une quarantaine d'indépendants et des toutes petites structures pour produire un même objet, c'est complètement inédit, cela permet de produire en plus grande quantité, de soutenir différents types d'acteur.rice.s. »

Tous les voyages et transports sont effectués par vélo-cargo en lien avec le réseau cyclo logistique de Plaine Commune réunissant les Régies de quartier de Stains et de Saint-Ouen - L'Île-Saint-Denis (en constitution) et les coopératives Riders social club et Coopcycle.

L'objectif pour la Régie de quartier serait de réussir à pérenniser cette filière locale qui a su fédérer les structures ESS et d'insertion par l'activité économique sur le territoire...



L'agilité des territoires comme moyen de s'adapter à la crise

Après un regard porté sur les « acteur.rice.s en proximité », il est nécessaire de s'intéresser aux méthodes, autrement dit la manière de s'organiser, de produire de la coordination, de soutenir les acteur.rice.s, voire tout simplement apporter des réponses à l'urgence.

Ainsi, il convient de prendre en considération tout à la fois la logique d'échelle, du local (le quartier, la commune) au national, et celle du temps (des enjeux à répondre dans l'immédiateté, à envisager le moyen terme, notamment la période estivale, et le plus long terme) permettant tout à la fois de soutenir rapidement les acteur.rice.s et de s'inscrire dans le temps long.

Des réponses immédiates et pragmatiques au plan local

Force est de constater que des réponses ont été apportées au plan local, dans la proximité, dès le début du confinement, pour faire face aux urgences. Ce constat a été particulièrement vrai dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Très vite, le besoin de mieux repérer, finement, les publics les plus en difficultés (besoin d'une aide alimentaire, d'un outillage numérique pour notamment limiter les risques de rupture éducative...) s'est imposé aux acteur.rice.s locaux. ales, régionaux.ales et nationaux.ales.

Ainsi c'est le niveau local comme détaillé précédemment qui a dû faire face en premier lieu aux conséquences directes du confinement et de la crise sanitaire (par la mise à disposition d'attestations, par la réponse à l'isolement, en favorisant l'accès alimentaire, en s'assurant de la continuité pédagogique...). Ce sont d'ailleurs les acteur.rice.s locaux.ales (enseignant.e.s, élu.e.s, acteur.rice.s de santé, associations caritatives...) qui ont tiré la sonnette d'alarme sur les situations à prendre en compte.

Des réponses se sont construites très localement, parfois sans moyens financiers, ou grâce à des financements débloqués dans l'urgence, y compris des enveloppes nationales, pour apporter des aides individuelles rapides compte tenu des urgences sociales. Dans ce contexte, les communes ont joué à plein leur rôle en matière d'action sociale en mobilisant leurs équipes et le tissu associatif local.

Des crédits politique de la ville, notamment ceux liés à la programmation des contrats de ville, ont pu être réorientés en toute hâte, avec l'accord voire sous l'impulsion des services de l'État et/ou des collectivités.

Elles ont fait tourner les billigs pour des Krampouz solidaires

Réso Villes (Bretagne - Pays de la Loire)

Comment garder le lien et faire acte de solidarité pour un voisin isolé ? À Kervénanec, quartier prioritaire de Lorient, deux résidentes on fait chauffer le billig pour identifier les habitant.e.s isolé.e.s. L'idée était simple, faire des crêpes pour créer du lien. Rien d'alimentaire mais bien du solidaire. C'est tout le quartier qui s'est alors mobilisé avec le boulanger du centre commercial qui a offert sacs et emballages pour distribuer les crêpes et le Netto qui a fourni la matière première. Le lien avec le centre social s'est fait pour la distribution et une trentaine d'habitant.e.s ressources ont identifié les problématiques et les urgences dans leur cage d'escalier ou dans leur environnement proche.

Pendant deux mois, tous les mardis, 200 crêpes ont été distribuées par lots de 2/4 ou 6 par le centre social qui a su ensuite relayer les difficultés aux bons interlocuteurs. Une idée, un peu de farine, du beurre, du lait, des acteur.rice.s qui fonctionnent ensemble et beaucoup de solidarité ont certainement été les ingrédients de la recette de l'entraide dans ce quartier.

https://www.youtube.com/watch?v=leReAIV6Mg_k&list=PL8AJFAYLJi403x4xcax2ngoUNF8LPNRwU&index=15

Ils sont même parfois venus soutenir de manière ciblée le droit commun (ex. distribution de matériel informatique sur les crédits Cités éducatives) ou ont pu prendre la forme sur certains territoires d'un soutien d'urgence aux associations de proximité (circulaire du 20 avril 2020 sur la continuité éducative et le soutien aux associations de proximité).

Projet alimentaire territorial : « urgence alimentaire »

Cité Ressources (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Prenant appui sur l'ingénierie du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et de la politique de la ville, quatre semaines durant, le plan d'urgence alimentaire a permis la distribution de près de 27 436 paniers de fruits et légumes, soit près de 270 tonnes dont 20 tonnes livrées à des banques alimentaires, 23 102 chèques services et 19 983 pains de garde dans 16 villes d'Aix-Marseille Métropole. Au total entre 21 000 et 30 000 personnes par semaine auront bénéficié de cette aide. Fruit d'un travail inter-partenarial fort et rapproché, la chaîne logistique qui s'est structurée a permis de contribuer agilement à faire face à la crise sanitaire.

Pour mettre en œuvre la distribution de paniers alimentaires, l'équipe du PAT a pris en charge la gestion de l'approvisionnement et assuré les relations aux producteur.rice.s, alors que le service cohésion sociale de la métropole s'est engagé dans le recensement des besoins et dans l'organisation d'un réseau de distribution. Dans les communes hors Marseille, l'estimation des besoins a reposé sur des échanges d'informations entre agents de la métropole (chargés de mission et de développement) et équipes territoriales politique de la ville et par des échanges formels ou informels auprès d'acteur.rice.s de terrain, associations et collectifs. Le nombre de paniers a été estimé en fonction des besoins exprimés et de la taille des communes. À Marseille, les fédérations de centres sociaux, les référents de l'Éducation nationale et les établissements de restauration scolaire ont apporté une contribution significative. Les besoins se sont précisés au fil de l'eau en fonction des retours de terrain. Dans quinze communes hors Marseille les besoins estimés ont peu évolué et se sont stabilisés à 2 400 paniers par semaine dès la deuxième semaine. À Marseille ils augmentent progressivement de 2 300 jusqu'à atteindre 5 200 paniers par semaine la troisième semaine de distribution.

Communes et intercommunalités : la remobilisation du pilotage en associant progressivement l'ensemble des acteurs du contrat de ville

Pour autant, il est rapidement apparu à chacun que ces actions, aussi indispensables fussent-elles, ne pouvaient suffire à faire face durablement à cette crise et à ses conséquences sociales et économiques.

Les acteur.rice.s des contrats de ville ont très majoritairement ressenti le besoin de « refaire lien » au plus près du terrain mais selon des modalités différentes en fonction de la période. Trois temps peuvent être distingués :

1. Après quelques jours de confinement, dans une grande partie des territoires, il s'agit de mettre en place des actions d'urgence. Puis, la mobilisation progressive de l'ingénierie locale sur l'animation partenariale a permis d'améliorer la coordination de ces actions. Elle a pu prendre des formes variables selon les territoires et le système d'acteur.rice.s en présence et a tantôt pu être portée par des chef.fe.s de projets, tantôt par des délégué.e.s du préfet ou encore par des élu.e.s locaux.ales, des acteur.rice.s du monde associatif, des médiateur.rice.s sociaux.ales, voire des collectifs d'habitant.e.s. Sur de nombreux territoires, le niveau communal a donc été le premier échelon à activer cette mobilisation, notamment dans les villes (en particulier petites ou moyennes) où le service politique de la ville est porté par le CCAS.
2. À partir de la mi-avril, cette animation partenariale s'est ressaisie de la nécessité de coordonner les acteur.rice.s du contrat de ville, notamment les associations inquiètes de ne pas pouvoir mettre en œuvre les projets inscrits dans la programmation. La doctrine de bienveillance portée en premier lieu par l'État et à laquelle s'est associé spontanément l'ensemble des partenaires (communes, intercommunalités, régions...) a été particulièrement aidante dans cette phase afin de rassurer immédiatement les opérateurs et permettre des formes de continuité.

3. Cette animation a ensuite permis de se projeter sur l'été avec un partage des enjeux ainsi que l'articulation et le développement des programmations d'animations locales avec les opportunités nationales de financement dans le cadre du plan Quartiers d'été et Vacances apprenantes.

Dans un climat d'incertitude sur les conditions de réalisation de ces projets d'animation locale ou toute autre action collective envisagée (colonies, centres de loisirs, animations en pied d'immeuble), il convient de saluer les capacités d'initiatives et la créativité des acteur.rice.s locaux.ales dans leur diversité : associations de proximité, acteur.rice.s culturel.le.s, services communaux, établissements publics (médiathèques, musées, équipements sportifs...).

Certains freins n'ont toutefois pu être complètement levés comme :

- la mobilisation des publics (qui avaient besoin d'être rassurés sur les conditions sanitaires notamment) ;
- la disponibilité des équipes sur une période de vacances nécessaire pour tous et des difficultés à recruter des personnels formés (les formations type BAFA n'ayant pu se dérouler normalement) ;
- la déprogrammation de certaines animations prévues en raison du refus de certaines communes d'en porter seules la responsabilité.

Enfin, cette animation a permis d'enclencher les réflexions collectives à plus long terme sur la suite de la programmation du contrat de ville, à la fois dans sa mise en œuvre pour 2020 et la préparation de 2021.

De plus, ces réflexions sont souvent venues corroborer les constats mis en avant dans la phase évaluative du contrat de ville, voire les orientations inscrites dans les protocoles d'engagements renforcés et réciproques (PERR).

Sur chacun de ces moments, il convient de souligner le rôle majeur des ingénieries locales : les chef.fe.s de projet, les délégué.e.s du préfet, les coordonnateur.rice.s de Programme de Réussite Educative (PRE), d'Ateliers Santé Ville (ASV) au premier chef qui se sont mobilisés fortement sur ces aspects de coordination et ont contribué au lien avec le tissu associatif à la fois pour faire appel à ses capacités d'action mais aussi pour l'accompagner et le soutenir si nécessaire.

Santé mentale : des ateliers d'échange et d'expression en réponse à la crise sanitaire

Pôle ressources ville et développement social - Ouest Francilien

Les coordinatrices du Contrat Local de Santé (CLS) de Villiers-le-Bel et du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Val d'Oise Est ont initié, depuis le premier confinement, un projet lié à la santé mentale. Celui-ci a consisté à former 26 acteur.rice.s en proximité – professionnel.le.s et bénévoles issu.e.s d'associations, de maisons de quartiers, d'équipes de prévention spécialisée, d'Ateliers Santé Ville, ou encore du Programme de Réussite Éducative – pour qu'il.elle.s puissent, par la suite, animer des groupes de paroles destinés à une centaine d'habitant.e.s des quartiers prioritaires et accueillir leurs vécus. Plutôt que de faire venir des psychologues ou des psychiatres dans les quartiers, l'idée du projet est de s'appuyer sur des personnes qui connaissent les habitant.e.s et avec lesquelles ces dernier.ère.s se sentent déjà en confiance, indique Marie Bobot, coordinatrice du CLSM Val d'Oise Est. Chaque formation, dispensée par le Psycom, vise l'appropriation, via un kit pédagogique, de l'outil « le cosmos mental » ; un clip vidéo métaphorique qui permet de dire que l'on dispose tous d'une santé mentale et que l'on peut flancher d'un côté ou de l'autre de l'équilibre psychique, explique Marie Bobot. Les formateur.rice.s proposent ainsi aux participant.e.s d'illustrer à partir de leur propre vie, les différents éléments du Cosmos : système planétaire ressource (environnement familial bienveillant, accès aux soins faciles...), système planétaire obstacle (exclusion, précarité, dévalorisation...).

Harmonisation et enrichissement à l'échelle départementale et régionale

À l'échelle départementale, la coordination assurée par les services de l'État (notamment par les préfet.e.s délégué.e.s à l'égalité des chances ou les sous-préfet.e.s en charge de la politique de la ville) a permis une diffusion d'informations et la déclinaison opérationnelle des consignes nationales de la politique de la ville, par exemple sur la bienveillance à apporter aux associations de proximité et sur la mise à disposition de matériel informatique.

Cette échelle a également permis de susciter une mise en œuvre harmonisée du plan Quartiers d'été. La mobilisation des Directions Départementales de Cohésion Sociale (DDCS) et des missions politiques de la ville au sein des préfectures départementales sur l'engagement des crédits alloués est à noter.

L'échelle régionale a constitué un niveau d'échange interdépartemental, animé parfois par les Centres de ressources politiques de la ville, permettant le recensement des initiatives, l'échange de pratiques, l'éventuelle harmonisation à l'échelle régionale qui a, selon les territoires, été soutenue par les SGAR - DRJSCS et/ou les Régions, voire les Départements. Elle a également pu être celle de la prospective en permettant la réflexion collective sur la suite des contrats de ville et en interrogeant la territorialisation des politiques de droit commun, notamment à l'aune des plans de relance annoncés.

Reste que selon les territoires et leurs habitudes partenariales, cette échelle n'offre pas toujours d'opportunité de coordination interinstitutionnelle.

Adultes-Relais : création d'une plateforme dédiée « les rencontres professionnalisantes à distance »

ORIV (Grand Est)

Au plus fort de la crise sanitaire, le GIP Formation tout au long de la Vie qui assure la professionnalisation des 350 médiateurs sociaux (personnes en contrat « adultes-relais ») sur la région Grand Est a tenté de trouver un moyen de poursuivre le soutien et la professionnalisation de ces derniers. Il leur a adressé un questionnaire afin de mieux connaître quelles étaient leurs situations et les difficultés rencontrées.

Constatant que les médiateurs sociaux étaient à la fois fortement mobilisés pour des actions de proximité (médiation, appui...) et assez isolés, voire démunis, face à certaines situations, il a construit une offre de formation à distance : « Les Rencontres professionnalisantes à distance ».

Elle prend la forme d'une plateforme dédiée <https://www.lesrencontrespro.fr/> financée par la DRJSCS Grand Est. Les rencontres à distance permettent d'acquérir de nouvelles connaissances sur les sujets rencontrés par les médiateurs sociaux dans leur pratique professionnelle ou dans le cadre de leur projet professionnel. Par la plateforme il est ainsi proposé des apports d'informations-actualités, de repères théoriques et pratiques sur les enjeux, des témoignages de bonnes pratiques ...

La plateforme s'est adaptée aux attentes et aux contraintes techniques. Les rencontres professionnalisantes individuelles et/ou collectives sont réalisées à distance via des outils de visio-conférence mais aussi sur Instagram, par téléphone ou encore par audioconférence.

Cette plateforme conçue dans le cadre du premier confinement continue à fonctionner.

Mobilisation des délégués du Préfet normands à l'échelle régionale

Normanvilles (Normandie)

Avec le confinement, les professionnels se sont retrouvés brutalement en situation de travail à distance sans que les conditions matérielles d'un véritable télétravail ne soient possibles pour tous. Assez rapidement, chacun a trouvé ou imaginé des solutions pour poursuivre ses missions du mieux possible, malgré l'isolement professionnel inhérent à la situation.

Dans ce contexte, les 11 délégués du Préfet normands ont naturellement cherché à rester en dialogue avec les acteurs locaux et à coordonner l'action de l'État et de ses différents ministères en direction des quartiers prioritaires.

Rapidement, ils ont souhaité échanger à l'échelle régionale pour partager leurs informations, leurs questionnements et parfois leurs difficultés et trouver rapidement des réponses en cohérence avec les enjeux du territoire normand. Normanvilles a été associé à cette dynamique et a mis ses moyens techniques à disposition. Des conférences téléphoniques régulières, hebdomadaires dans un premier temps, ont ainsi pu être initiées.

À titre d'illustration, constatant que les flux d'informations juridiques, techniques, pratiques, thématiques... se multipliaient jusqu'à une forme de cacophonie informationnelle, un travail de capitalisation a pu s'engager avec l'appui du centre de ressources. Il a permis la mise en place sous 10 jours d'une banque de ressources mutualisée en ligne rassemblant : recommandations, consignes traduites en plusieurs langues, et facile à lire et à comprendre, vidéos, guides...

Une animation nationale lisible et facilitatrice

L'organisation par l'ANCT de temps d'échanges réguliers en direction des différents réseaux d'acteur.rice.s (État, élu.e.s, professionnel.le.s...) a permis de capitaliser les informations sur la situation des quartiers afin d'objectiver les besoins et de définir rapidement des moyens conséquents.

Ces temps ont été aussi une occasion de partager des informations nationales avec fluidité et rapidité, en anticipant la formalisation des décisions, et ainsi de conforter le rôle des réseaux d'acteur.rice.s et des têtes de réseaux dans la diffusion d'information en direction des territoires.

Parallèlement, cette expérience a permis une accélération de la structuration nationale du Réseau national des CRPV, qui s'est traduite par la mise en œuvre du programme du réseau et la mobilisation des équipes dans le cadre des travaux préparatoires au Plan de relance.

L'égalité femme-homme en période de crise sanitaire

Villes et Territoires Occitanie (Occitanie)

(Propos recueillis auprès de la déléguée aux droits des femmes de l'Hérault)

La DDCS et la DDFE se sont très vite mobilisées pour assurer un système d'information qui permette aux femmes victimes de violence de trouver de l'aide et de pouvoir se faire connaître. En plus de l'application du dispositif national d'information dans les pharmacies, la DDFE a négocié (en partenariat avec la DIRECCTE) avec les centres commerciaux et grandes surfaces, pour que les numéros d'urgence soient édités sur les tickets de caisse. Ils ont aussi adressé un message de sensibilisation à l'ensemble du personnel. Leur implication a eu un effet rapide sur le nombre de signalements directs ou indirects enregistrés par les plateformes dédiées à la réception de ce type d'appels (nombre d'appels multiplié par 2).

Au local, le confinement des structures dédiées à la défense du droit des femmes a eu comme effet une implication et un rôle inédit joué par les petites associations de proximité, premier relais et personnes ressources pour les femmes dans les quartiers. Elles ont démontré des compétences dans la diffusion d'informations, le repérage des femmes en difficulté, l'orientation vers le service approprié, leur accompagnement vers une démarche de signalement. Les délégué.e.s du Préfet et la DDFE ont souvent été interpellé.e.s pour indiquer quelles réponses donner. Il s'agirait maintenant de proposer des formations leur permettant l'identification du recours approprié.

Jusqu'à présent la mesure judiciaire qui consistait à éloigner le conjoint du domicile conjugal était très peu appliquée. Durant le confinement, il n'y a pas eu d'autre choix que de la mettre en œuvre. Fréquemment appliquée, elle s'est démontrée efficace et gagnerait dorénavant à se généraliser.



Faire vivre le cercle vertueux : confiance partagée, coopérations facilitées, ancrage dans un projet de territoire co-construit

L'année 2020 apparaît comme un puissant révélateur des « incontournables » qui fondent la politique de la ville. Depuis 40 ans, cette politique de cohésion urbaine et de solidarité s'est caractérisée par un mouvement de balancier donnant tantôt la priorité au social tantôt à l'urbain. Mais ce contexte de crise (sanitaire, sociale et économique) de la Covid-19, qui continue à inscrire sa marque sur la vie de toutes et tous, démontre, plus que jamais, l'impérieuse nécessité :

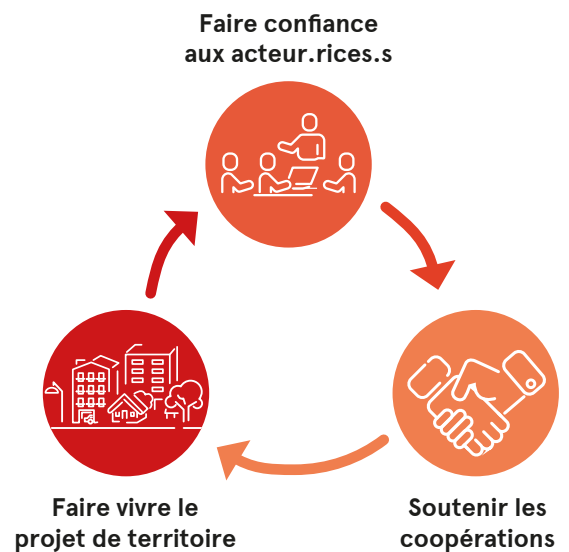
- d'agir conjointement sur l'amélioration du cadre de vie (l'urbain) et le soutien à la vie et aux liens dans ce cadre (le social),
- de repenser-réguler le rôle joué par chaque acteur.rice et de bâtir du commun,
- de répondre à l'urgence et de s'inscrire dans la durée.

À partir d'une observation des territoires et de leurs réalités diverses, le réseau des directeur.rice.s des CRPV tire quelques enseignements et formule des préconisations pour améliorer le quotidien des habitant.e.s des quartiers populaires. Elles s'inscrivent dans un cercle vertueux (chaque pilier étant dépendant de l'autre) impliquant tous les acteur.rice.s et toutes les échelles territoriales.

Ce cercle vertueux repose sur 3 piliers :

- faire confiance aux « acteur.rice.s en proximité »... s'autoriser à repenser les modalités d'intervention locale et reconnaître la participation citoyenne,
- soutenir les coopérations... exercer une sincère et durable reconnaissance des acteur.rice.s, cultiver des habitudes de travail partagé, basées sur la confiance mutuelle,
- faire vivre le projet de territoire... entretenir la capacité à travailler au service d'un projet commun, celui du territoire, co-construit avec les habitant.e.s.

Sa mise en œuvre repose sur une approche systémique, et s'inscrit dans un temps long, qui permettra de faire face au quotidien mais aussi aux crises, pour faire de ces territoires des lieux de résilience collective.



Faire confiance... Laisser émerger les initiatives de tout ordre et reconnaître l'auto-organisation

La période de confinement a révélé l'importance des acteurs et actrices en lien direct avec la population, ceux et celles que nous avons appelé.e.s les « acteur.rice.s en proximité », qui peuvent pour partie relever de la société civile. En effet, malgré les difficultés et dans un contexte contraint, de nouveaux liens de solidarité ont vu le jour de manière informelle, spontanée ou plus « professionnalisée », dépassant les chasses gardées institutionnelles. Ils ont permis à certains de trouver un sens, une utilité, une fonction pour faire face à l'angoisse, pour venir en aide et à d'autres d'obtenir une aide, de lever des difficultés du quotidien.

Pour innover socialement, les acteur.rice.s en proximité ont agi dans les marges, dans une recherche d'efficacité. Ils ont composé avec les ressources disponibles sans toujours apporter une lisibilité sur leurs méthodes et process. Quoiqu'il en soit, l'expérience de ces derniers mois devrait amener à changer le regard porté sur ces acteur.rice.s, souvent mal considéré.e.s ou trop souvent perçu.e.s comme de potentiels contre-pouvoirs. Ces constats nous contraignent à questionner les enjeux de légitimité et de reconnaissance.

Concrètement, ces constats plaident pour :

- le maintien de ce type d'acteur.rice.s sur les territoires ou leur développement là où ils sont peu présents ;
- la promotion de toutes formes d'engagement pouvant constituer un enjeu connexe afin de garantir l'émergence ou le développement des dynamiques citoyennes.

Mais pour cela, il faut à la fois reconsidérer la valeur des métiers « de terrain » et les fonctions qu'ils occupent mais aussi encourager chacun et chacune, depuis la place qui est la sienne, à envisager autrement les dynamiques citoyennes (informelles et organisées) dans les territoires. C'est une invitation à repenser et à retravailler le lien social en interrogeant le « contrat de confiance », trop souvent fragile.

L'enjeu est de reconnaître la capacité d'agir, l'auto-organisation et la créativité comme des éléments nécessaires à la réactivité et au développement de territoires résilients. Cela repose sur la capacité à laisser émerger, laisser faire, autoriser plus ouvertement ces démarches, en protégeant les acteur.rice.s qui innover, en donnant des marges de manœuvre, en veillant à ne pas trop vite « normer » les initiatives et enfermer les acteur.rice.s dans des process.

Favoriser la réussite éducative pendant la crise – Mobilisation des médiateur.rice.s sociaux.ales en milieu scolaire en faveur de la continuité pédagogique

Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane (Guyane)

Porté par le CRPV Guyane depuis 2017, le dispositif « Médiateur à l'École » est un dispositif global de médiation sociale en milieu scolaire piloté par l'ANCT et le Réseau France Médiation. L'intervention des médiateur.rice.s auprès des élèves, des familles et au sein des équipes de l'Éducation Nationale est qualifiée par l'ensemble des acteur.rice.s comme un « maillon essentiel » permettant d'agir sur les enjeux d'éducation et plus largement sur les questions de parentalité, du mieux-vivre ensemble et du climat scolaire.

Les 17 médiateurs en milieu scolaire du CRPV Guyane ont contribué à la continuité éducative et pédagogique pendant la crise de la Covid-19 par diverses actions :

- Veille téléphonique : les médiateurs ont aidé les élèves à se connecter à Pronote, favorisé le lien entre les élèves et familles et les sites scolaires notamment sur l'organisation des devoirs, l'ouverture d'heures de permanences, mobilisé les élèves sur le principe de la continuité pédagogique ;
- Fracture numérique : contribuer au recensement des foyers concernés par la fracture numérique, appuis logistiques et permanences physiques au sein des sites scolaires pour le prêt des matériels aux familles ;
- Traduction : garantir la compréhension de toutes communautés, communiquer auprès des familles en traduisant les textes informatifs ;
- Aides et orientation : identifier les difficultés alimentaires, de santé et socio-économiques des familles ; informer sur leurs droits mobilisables ; relayer vers les dispositifs de droit commun ;
- Prévention : sensibiliser les jeunes et leurs familles sur l'importance des gestes barrières, du confinement et du protocole de déconfinement dans le respect de la sécurité de chacun.

Concrètement, des espaces virtuels ou des lieux dédiés pourraient accueillir cette expression citoyenne protéiforme en respectant le temps de l'émergence, de la mise en action mais aussi de la maturation.

Il conviendrait également de davantage accompagner, former et outiller ces acteur.rice.s en proximité en proposant des temps de débriefing partagés, du soutien matériel et psychologique, une formation aux usages et pratiques numériques dont la période a montré l'importance dans la vie quotidienne de chacun, sachant que cela suppose en amont de les outiller sur le plan matériel.

Il s'agit d'une priorité pour les acteur.rice.s qui accompagnent les habitant.e.s dans leurs démarches administratives en ligne (modalités rendues encore plus incontournables en raison de l'inaccessibilité des services publics).

En Bourgogne-Franche-Comté : le doublement du Fonds d'Intervention de Proximité pour faire face à la crise

Trajectoire ressources (Bourgogne-Franche-Comté)

Le Fonds d'Intervention de Proximité (FIP) est un dispositif piloté par la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté, conçu pour soutenir de manière réactive et souple des projets d'amélioration de la qualité de vie au quotidien des habitant.e.s des quartiers d'habitat social. Il soutient uniquement des dépenses d'investissement urgentes liées à de petits équipements ou des aménagements d'espaces publics. Sont éligibles au FIP : les associations, les organismes HLM, les communes, EPCI et les établissements publics, les Sociétés d'Economie Mixte et les Sociétés Publiques Locales sous mandat ou maîtrise d'œuvre d'une collectivité territoriale. Évalués par un comité d'engagement composé d'élu.e.s régionaux.ales et de représentant.e.s qualifié.e.s qui se réunit toutes les 6 semaines, les projets sont soutenus en fonction de leurs partenariats avec les acteur.rice.s locaux.ales, l'implication des habitant.e.s dans la conception du projet et dans les modalités d'usage, la qualité et la cohérence avec le projet du territoire ou le projet de renouvellement urbain le cas échéant, la priorité accordée à la jeunesse et l'avis de la collectivité locale du territoire sur lequel a lieu le projet.

Pour 2021 et pour faire face à la crise économique, conséquence de la crise sanitaire qui a touché le pays, le Conseil régional a adopté un « plan d'accélération de l'investissement » d'un montant de 435 M€. Ce plan comprend notamment une révision du dispositif FIP, rehaussant le plafond de subvention accordée, passant de 15 000 € à 30 000 €.

Soutenir les coopérations ... Articuler les différents types d'intervention sans opposer les acteur.rice.s

Sans qu'il soit bien sûr question d'opposer ou de mettre en concurrence les solutions informelles, les actions menées par les acteur.rice.s en proximité avec les réponses apportées par les pouvoirs publics organisés (en direct ou via leurs « opérateurs »), l'enjeu est de valoriser la nécessaire articulation entre les différents types d'interventions.

Tout d'abord, en raison de leur complémentarité que l'on pourrait qualifier de « chronologique » : les initiatives informelles, non encadrées par les pouvoirs publics, se sont en effet déployées plus vite.

Dans un premier temps spontanément, puis, après coup, avec le soutien et/ou le relais des pouvoirs publics qui ont reconnu aux acteur.rice.s l'avantage de la pertinence et de l'agilité. Ces situations de reconnaissance ont favorisé la prise de relais par la puissance publique, une fois l'état de sidération surmonté. Les initiatives spontanées et non coordonnées par la puissance publique ont pu ainsi constituer un « palliatif temporaire » en attendant la réaction en matière de gestion de crise de l'État et des collectivités : faire avec ce qu'on a sur place, aller vite et parer au plus urgent, le temps qu'une réponse plus structurée s'organise.

De ce fait, l'articulation entre solutions informelles et réponses organisées par la puissance publique peut être considérée comme un critère de résilience des territoires. En effet, si l'on part du principe que la résilience se traduit par la capacité à surmonter un traumatisme grâce à des habiletés déjà présentes dans

le corps social, une société qui laisse émerger des réponses spontanées, dispersées et adaptées, maximise ses chances de disposer d'un diagnostic des problèmes et des solutions pour y répondre. Cette opportunité nécessite bien sûr de ne pas considérer la multiplication des solutions informelles comme un symptôme parmi d'autres d'une société en proie au chaos, mais bien au contraire d'y voir la manifestation d'une vitalité assez proche de ce que l'on se plaît souvent à qualifier d'innovation.

C'est en partie pour cette raison que l'institutionnalisation des initiatives informelles ne peut pas être une réponse généralisée. Les réponses sont souvent circonstancielles, s'appuyant sur des engagements qui peuvent l'être tout autant. Les institutions deviennent facilitatrices de l'informel. Elles peuvent également être garantes du fait que ces réponses relèvent bien de l'intérêt général et, ainsi contribuer, avec les acteurs du territoire, à construire du « commun ».

Émergence d'un collectif en soutien à la vie associative

CR-CSUR (La Réunion)

Le confinement a mobilisé bon nombre d'associations, d'institutions autour d'un collectif à la Réunion : le collectif KAZ ASSO qui regroupe plusieurs associations régionales (La Ligue de l'Enseignement, le CRAJEP, le MAR, la CRESS, Gesarun, la MDA de St Benoit, le CRIJ, France Active Réunion, PRODIJ, le CR-CSUR et FAS OI). Leur but, proposer des réponses aux questions de soutien à la vie associative pour l'ensemble du tissu associatif de La Réunion et notamment, en cette période de crise sanitaire.

Une plateforme en ligne permet aux différents membres du collectif de travailler à distance et ainsi d'organiser les différentes réunions ou demandes d'avis sur d'éventuels questionnements.

Objectifs :

- Fédérer les associations dites « tête de réseau » et organiser le soutien à la vie associative ;
- Répondre aux questions de l'ensemble des associations, de n'importe quel secteur, en s'appuyant sur le réseau « vie associative » ;
- Faire remonter les données de situation à nos réseaux nationaux et favoriser le plaidoyer local/national.

Les actions actuelles :

- Des webinaires thématiques : activités partielles, outils numériques, activités culturelles... ;
- Une plateforme d'orientation à l'accompagnement : orientation des associations demandeuses auprès de partenaires pour un accompagnement individuel ;
- Plaidoyer et mobilisations de partenaires : dans le cadre des missions statutaires du MAR et de la CRESS, le collectif souhaite appuyer le recueil d'informations pour formuler des plaidoyers au plus près des besoins des associations ;
- Une enquête régionale a été diffusée le 16 avril dernier ;
- Un site Internet a été rapidement créé pour recenser les outils et mettre en ligne l'ensemble des webinaires proposés - <https://kaz-asso.org/>

Il est également possible, via un formulaire, d'envoyer des questionnements ou problématiques rencontrées. Le collectif recense ainsi les besoins et propose donc des réunions hebdomadaires qui répondent aux attentes des associations de la Réunion.

Dans les Hauts-de-France : une adaptation des cadres

IREV (Hauts-de-France)

Soutenu par le Conseil Régional Hauts-de-France, « Nos Quartiers d'été » permet depuis 30 ans d'offrir, pendant les vacances, aux habitant.e.s des quartiers politiques de la ville des moments collectifs, de convivialité, co-construits avec les habitant.e.s. Les actions sont mises en œuvre par les associations locales voire les collectivités (120 lauréats en 2020 dont 80% d'associations, 1M€ de crédits Région HDF, projets co-financés par les collectivités locales).

Compte tenu des contraintes et incertitudes, la Région a entériné fin mai la décision d'assouplir le dispositif sur : le calendrier avec une période de réalisation étendue aux week-ends, vacances d'automne et de fin d'année ; le volet « concertation », rendu facultatif ; la nature des projets, en incitant à la mobilisation de petits groupes.

De mai à mi-juin, la Région (service cohésion sociale et urbaine) a multiplié les échanges avec les porteur.se.s et les EPCI et communes en contrat de ville pour ajuster les programmations au regard de l'évolution de la situation sanitaire et affecter dans des délais rapides les subventions ajustées. Les crédits non consommés en raison des annulations ont été réorientés vers l'accompagnement d'initiatives nouvelles sur les quartiers (pédagogiques, ludiques, animations), les réunions de réseaux animées par l'IREV (rassemblant services régionaux et départementaux de l'État, Région et EPCI et communes pilotes des contrats de ville) facilitant l'orientation des projets en fonction des moyens disponibles (dispositif régional, plan « Quartiers d'été »).

Faire vivre le projet de territoire... Passer de la gestion de l'urgence à la construction d'un avenir commun

Si, comme le dit l'adage « on n'apprend pas à nager dans la tempête ! », il faut savoir profiter de temps d'accalmies et de respiration malgré la crise de la Covid-19 pour tirer des enseignements, mobilisables dans la construction des coopérations territoriales, garantissant les transformations sur le long terme. C'est donc la complémentarité entre l'urgence du moment et la longue durée qui est en jeu.

Cet exercice est plus que nécessaire au regard des nombreux plans et dispositifs visant à pallier les difficultés sociales et économiques identifiées. *A minima*, ils peuvent constituer des aubaines ponctuelles, mobilisables souvent par quelques acteur.rice.s mieux outillé.e.s que les autres pour répondre dans l'urgence.

Le défi repose sur la possibilité de financer des actions permettant réellement de transformer le quotidien des habitant.e.s sur la durée, de répondre aux besoins. Le risque, en effet, est que ces moyens complémentaires soient inaccessibles à certains, compte tenu de la taille des structures ou encore d'une organisation locale dans l'impossibilité de les mobiliser (faute de moyens humains, moyens matériels inadaptés...) et donc de creuser les inégalités territoriales. Il convient également d'être vigilant à ne pas sur-solliciter certain.e.s acteur.rice.s qui pourraient soit surestimer leurs forces, soit se sentir poussés à la contorsion pour entrer dans le cadre de certains appels à projets, avec le risque de les éloigner du sens de leur projet associatif.

Pour que ces enveloppes financières conséquentes, complémentaires à l'existant, constituent de véritables opportunités, certaines conditions doivent être réunies comme la construction de projets en amont de la publication des appels à projets / appels à manifestation d'intérêt, la présence de porteur.se.s de projet solides et inscrit.e.s dans une relation de confiance avec les partenaires institutionnels.

On peut regretter que la possibilité ouverte par la circulaire de juillet 2019 (et réaffirmée avec le fonds Quartiers Solidaires) de financer les associations, en particulier les associations de proximité, pour leur fonctionnement (ce qu'elles sont) et non sur une logique de projets (ce qu'elles font) reste assez peu mobilisée par les partenaires du contrat de ville.

Si le renoncement total aux appels à projets n'est sans doute pas à l'ordre du jour, une place pour d'autres formes de soutien aux initiatives déployées sur les territoires en politique de la ville est sans doute à réfléchir. Il s'agit en premier lieu de renforcer les démarches de contractualisation pluriannuelle même si les crédits du BOP 147 restent annualisés. La sécurisation d'une partie du financement de la programmation via un engagement collectif des financeurs signataires du contrat de ville, dans une logique de mise en commun des moyens, assurerait également plus de garanties aux différent.e.s acteur.rice.s. Cette démarche nécessite néanmoins de préserver des marges de manœuvre pour ne pas totalement figer la programmation. D'autant qu'il semble indispensable de développer des capacités d'adaptation des outils de gestion budgétaire dans un contexte de gestion de crise afin qu'ils offrent plus de souplesse.

Le travail d'animation territoriale devrait permettre l'inscription des projets dans la durée, autour d'un projet de territoire commun, dans le cadre d'un partenariat renforcé, avec des acteur.rice.s qui pourront ainsi plus facilement se mobiliser par la suite (en contexte de crise ou non).

Un appel à revenir aux fondamentaux du Développement Social Urbain

La souplesse et la réactivité observées durant la période de crise sont des acquis à transformer pour une mise en œuvre plus efficiente au bénéfice des habitant.e.s. Ce n'est possible que si les administrations acceptent de faire bouger leurs cadres, si cette dynamique est partagée par les différents partenaires institutionnels et si l'on est en capacité d'offrir des garanties aux porteur.se.s de projet.

Les acteur.rice.s ont besoin de se repérer dans des cadres sécurisés et maîtrisés (on sait que la liberté passe par une maîtrise des règles !). Concernant ce point, il nous semble important de rassurer ces dernier.ère.s qui ont pu exprimer des craintes que l'assouplissement des conditions de réalisation des actions (report, adaptation des formats), accordé dans un contexte d'urgence, puisse être remis en cause par les financeurs au moment de l'instruction des bilans. Un projet de territoire clair et partagé permet de mieux capter les opportunités qui se présentent lorsqu'elles correspondent pleinement aux priorités déjà identifiées.

Le travail d'animation partenariale et territoriale, ponctuellement déconnecté des logiques de programmation et d'appel à projets, s'est avéré crucial, dans ce contexte d'urgence. Il a permis d'assurer une meilleure coordination des interventions de chacun, au bénéfice de ceux et celles qui en avaient le plus besoin et en partant des réalités locales du moment

Fondement de la politique de la ville, ce travail a retrouvé, au plus fort de la gestion de la crise, une place centrale. Il a permis, sur de nombreux territoires, d'être plus réactifs, plus souples, plus agiles et de se mettre en capacité de saisir les opportunités liées à des renforts de financements (nationaux ou autres) malgré des calendriers de déploiement plus que contraints. Si la situation a pu localement mettre en lumière de nouvelles priorités ou en exacerber certaines, pour une partie des territoires, ces priorités étaient déjà identifiées et priorisées grâce à l'évaluation à mi-parcours. Parfois certaines de ces priorités étaient déjà traduites dans le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR). Désormais, le défi est de partager cette lecture renouvelée des enjeux locaux afin de prioriser les actions à mener en mobilisant les moyens disponibles (crédits spécifiques et moyens mobilisés dans le cadre des différents plans de relance). Pour ce faire, il est nécessaire de développer des modes d'action sur les territoires relevant d'une logique de développement territorial.

Cela passe par le repositionnement des modalités d'animation et de coordination au service d'un projet de territoire partagé, afin de garantir un dialogue et une animation renforcés. Les dimensions suivantes nous paraissent particulièrement importantes :

- Un pilotage technique partenarial, incarné et mobilisateur reposant sur un binôme État – collectivité territoriale, incarné par le chef.fe de projet et le.la délégué.e du préfet ou le.la référent.e État (en fonction des systèmes d'acteur.rice.s existants), est essentiel pour sensibiliser et identifier les personnes et structures ressources et leurs capacités de mobilisation. Cette coordination doit pouvoir s'exercer à l'échelle des quartiers prioritaires comme de la ville ou de l'EPCI afin d'articuler au mieux les interventions et garantir la pleine mobilisation des moyens. Au-delà de l'identification de ces professionnel.le.s, le temps réellement affecté à ces missions reste un enjeu fort.
- Une logique de co-mandatement sur cette fonction d'animation locale permettrait de repositionner cette ingénierie au service du projet commun en s'affranchissant partiellement de l'appartenance institutionnelle de chacun.
- Une capacité d'anticipation renforcée afin de faciliter la mobilisation locale de crédits complémentaires par le développement de projets suppose, au regard des délais de publication et de réponse proposés, de disposer des informations nécessaires, quand bien même celles-ci ne sont pas formalisées sous forme de circulaire ou d'instruction. Cela repose sur un travail exigeant de coordination des moyens financiers et d'orientation des porteur.se.s de projets dans le maquis des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt. Sur cette base il sera possible de rendre accessibles ces moyens aux acteur.rice.s, notamment ceux et celles disposant de peu d'ingénierie, en se donnant les moyens d'anticiper leur mobilisation et en les accompagnant.

Cet accompagnement passe également par :

- Le renforcement de la qualification et/ou la formation des acteur.rice.s en proximité afin de faciliter la montée en compétences sur des domaines variés, la création d'instances de pilotage souples et agiles, le passage de l'acte informel de solidarité à l'engagement plus formel, etc.
- La reconnaissance du rôle des organes de participation citoyenne. Nous pensons ici essentiellement aux conseils citoyens qui ont traversé, sur de nombreux territoires, une période de quête de sens et défaut de méthode. Il y a nécessité (urgence) de les remobiliser, les renouveler et parfois les sauver en réaffirmant le rôle essentiel qu'ils peuvent jouer entre les habitant.e.s et l'échelon décisionnaire politique.

La politique de la ville a pour objectif la recherche d'une cohérence d'action globalisée et partagée dont les principales finalités sont l'amélioration de la vie quotidienne des habitant.e.s et le renforcement de l'égalité en réduisant les écarts de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement, en intégrant ces territoires à la ville et à l'agglomération. Dès lors, et dans ses fondements mêmes, la politique de la ville repose sur un enjeu de développement territorial, et s'appuie nécessairement sur une ingénierie qui impulse, nourrit et concrétise un projet de développement, projet de territoire co-construit avec toutes les parties prenantes, en confiance, et au bénéfice des habitant.e.s, inscrit sur le long terme. Durant la crise de la Covid-19, ces grands principes que l'on peut référer au Développement Social Urbain (DSU) se sont révélés essentiels. Comment ne pas être tenté de proposer de se lancer un nouveau défi et de profiter de la période qui s'ouvre pour les réaffirmer et les (re)mettre en œuvre ?

IV

Les CRPV : un levier pour répondre aux défis sur les territoires

Pour faire vivre le cercle vertueux (confiance partagée, coopérations facilitées, ancrage dans un projet de territoire), les Centres de ressources politique de la ville peuvent constituer un partenaire privilégié aux différentes échelles territoriales et auprès d'un faisceau d'acteur.rice.s très large.

Leur fonction de « tiers facilitateur », ni outils d'une seule institution, ni relais exclusifs et uniques d'une seule politique, favorise les passerelles entre acteur.rice.s et politiques thématiques, incite à la transversalité des politiques de droit commun, permet d'inventer des pédagogies fondées sur l'échange de pratiques et la rencontre des cultures professionnelles et vise à renforcer les ingénieries territoriales.

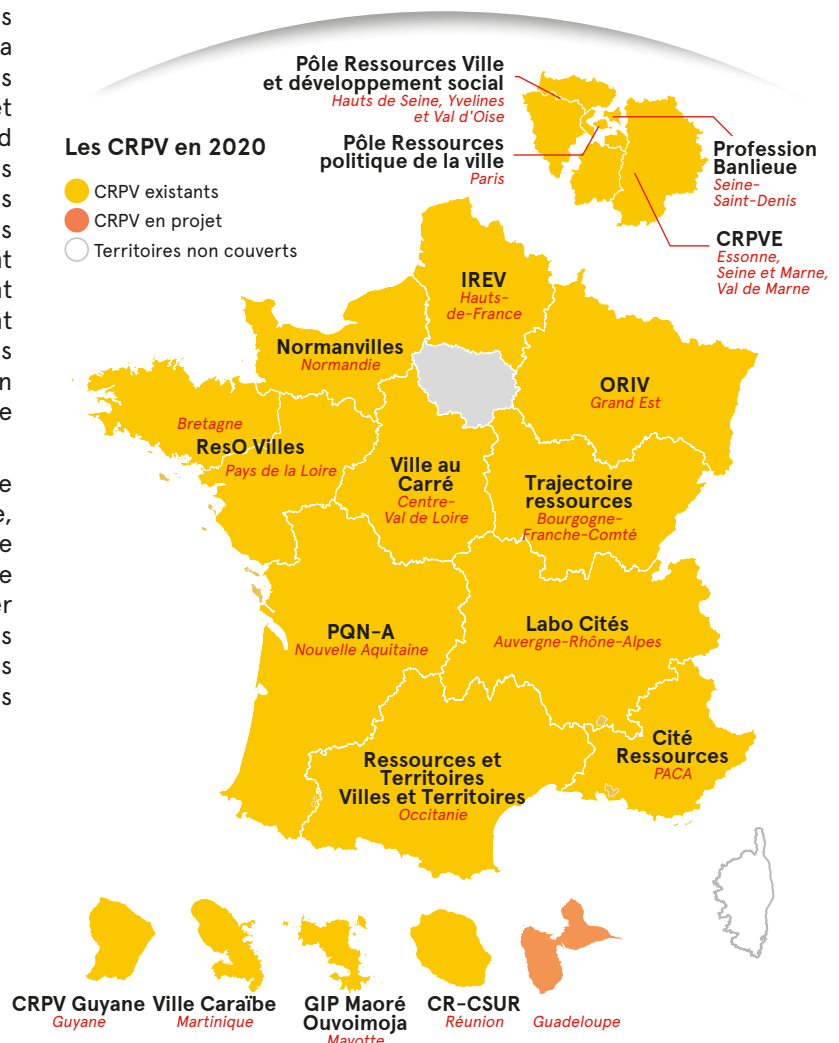
Plusieurs éléments de leur expertise peuvent être utilement mobilisés.

C'est d'abord la possibilité de disposer d'un appui pour remettre au centre de l'action les fondamentaux de la politique de la ville. Se recentrer sur un projet de territoire ayant du sens pour tous les acteur.rice.s, parties prenantes (habitant.e.s, acteur.rice.s intervenant sur le territoire...), ancré dans les réalités, repose sur des modes d'actions collectifs et des enjeux de méthode travaillés au quotidien au sein des centres de ressources. Ils constituent des partenaires qui permettent, par leur positionnement et leurs modes d'action, la reconnaissance des compétences des uns et des autres, favorisant le travail interacteurs, le décloisonnement des cultures professionnelles... répondant ainsi aux défis identifiés précédemment.

Ensuite, de par leur longévité, les centres de ressources politique de la ville sont porteurs d'une mémoire des grandes évolutions institutionnelles et des dynamiques d'acteur.rice.s. Quand les politiques (au sens d'individu.e.s élu.e.s) se renouvellent, quand les agents mutent, quand les porteur.se.s de projet apparaissent, se développent et se réorganisent ou se réorientent (parfois disparaissent), les CRPV assurent un rôle singulier en capitalisant sur les expériences ; renforçant ainsi la cohésion sociale par un travail de mémoire et une capacité de mise en perspective.

Enfin, les centres de ressources politique de la ville ont une fonction de veille, d'alerte¹. Elle peut utilement être mobilisée dans les territoires et surtout permettre de faire de cette crise un véritable levier pour repenser l'action territoriale dans un contexte de réflexion des prochaines contractualisations au bénéfice des habitant.e.s des quartiers populaires.

1 Cf. contribution du réseau national des centres de ressources politique de la ville : <http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2020/04/2020-04-07-Limpact-de-la-crise-sanitaire-sur-les-habitant.es-des-QPV.pdf>





Illustrations d'acteur.rice.s agissant en direction des habitant.e.s des quartiers prioritaires

Pour clore cette contribution nationale, les directeur.rice.s des CRPV proposent de mettre en avant quelques initiatives jugées pertinentes et éclairantes du dynamisme et de la créativité dans les quartiers prioritaires de la ville. Elles sont pour autant loin de rendre compte de la diversité et de la richesse des actions menées.

Ces expériences locales ne constituent pas des « bonnes pratiques », ne sont pas duplicables de fait mais peuvent être source d'inspiration pour l'ensemble des acteurs de la politique de la ville.

Reconditionnement et don d'ordinateurs

Ville Caraïbe (La Martinique)

Bien que la politique de la ville n'apparaisse pas comme l'entrée naturelle pour accompagner les populations les plus en difficulté, en Martinique, les acteur.rice.s de terrain de cette politique, grâce à leur connaissance, leurs réseaux et leurs expertises, ont été très présents.

Ainsi, l'association ECO MOBIL, située sur le QPV du Lamentin, a pour objet de :

- Promouvoir les moyens de transport écologiques et d'encourager toutes les initiatives destinées à les développer ;
- Valoriser une démarche éco-consciente, en portant notamment un *Repair café* : atelier d'auto-réparation et de valorisation guidée concernant du petit électroménager, du cycle, du textile et de l'informatique.

C'est en s'appuyant sur leur savoir-faire, qu'a été mise en place une action de reconditionnement et don d'ordinateurs.

L'organisation de l'opération « 1 jeune – 1 ordi » a consisté à :

- Récupérer des ordinateurs hors service auprès d'entreprises de l'île, d'administrations et de particuliers,
- Reconditionner les ordinateurs reçus, grâce aux professionnel.le.s et volontaires en service civique de l'association,
- Distribuer les ordinateurs gratuitement à des jeunes en BTS.

C'est près de 80 ordinateurs qui ont ainsi permis la continuité éducative. Initiative d'autant plus importante que les établissements scolaires de l'île étaient fermés depuis le mois de novembre 2019, compte tenu du mouvement de grève qui a précédé la période de confinement.

L'opération réalisée en collaboration avec l'Académie de Martinique a été ponctuelle. Cependant, l'association poursuit cette activité, mais en vendant désormais ces ordinateurs au prix d'environ 80 €.

Un décroisement au service de l'urgence alimentaire

Réso Villes (Bretagne – Pays de la Loire)

À Nantes, des associations de quartiers ont très vite alerté sur les situations complexes des familles des quartiers populaires. S'est alors mis en place un dispositif exceptionnel de partenariat efficace et structuré autour des compétences de chacun des acteur.rice.s. Ainsi, ce sont plus de 450 ménages pour qui il était difficile de se rendre à un point du circuit « classique » d'aide alimentaire (pour différentes raisons dont celle de la mobilité, la honte...) qui ont été repérés en majorité par des associations de quartiers (2/3) et par la cellule Nantes

entraide (1/3). Cette organisation s'est avérée possible grâce à une implication forte d'agents volontaires (environ 25) et une logistique importante assumée par la Ville ainsi que des bénévoles associatifs.

Le volet repérage était donc assuré par les associations et la ville (tous services confondus), le volet approvisionnement par la Halte du Cœur et le volet distribution par des bénévoles et agents volontaires. Cette organisation a permis de diriger les bénéficiaires vers les bons relais et d'avoir une réponse très rapide aux problématiques. Lors du bilan, élu.e.s, bénévoles et volontaires ont d'une seule voix affirmé que « pour la première fois, peu importait qui était qui, nous étions ensemble pour répondre à l'urgence ».

Cité éducative Ronde-Couture (Charleville-Mézières, Ardennes) : Facebook au service du lien social

ORIV (Grand Est)

Forte des constats établis pendant la crise sanitaire et le confinement, notamment la fragilité de nombreuses familles face au numérique et leur isolement, la Cité Educative de Ronde-Couture a fait évoluer les actions portées par le médiateur du numérique, qui avait été recruté avant le confinement.

Ainsi, dans un contexte inédit de fermeture des administrations et pour répondre au besoin urgent de créer et de maintenir du lien avec les familles et les partenaires du terrain pendant le confinement, le compte Facebook de la Cité Éducative Ronde-Couture a été créé le 1^{er} avril 2020. Partant d'un questionnaire co-porté par la Cheffe de projet opérationnelle de la

Cité Educative et de la déléguée du Préfet il s'agissait d'occuper le terrain. Le recours à Facebook est apparu comme une évidence. Le succès a été total et très vite les partenaires s'en sont servis pour partager les informations. Depuis cette date, ce support a permis de diffuser des informations utiles, des activités à faire en famille, des contes mis en scène par une enseignante du quartier, des créations artistiques réalisées par une professeure d'éducation musicale à distance (concert confiné) ... Le compte est devenu un moyen efficace pour informer les familles des actions mises en place. Les familles l'utilisent également pour contacter les professionnels. Il permet également de repérer les besoins du terrain notamment à travers les questions ou les commentaires postés par les familles sur les informations publiées. Il a permis de tisser un lien qui se maintient dans le temps.

<https://www.facebook.com/citeeducative.rondcouture.3>

Des formes d'engagement multiples

Normanvilles (Normandie)

Deux associations et une enseigne de la grande distribution signent une convention pour mettre en place une aide alimentaire au profit des plus démunis.e.s de trois quartiers prioritaires d'Évreux

Le confinement a aggravé dans les territoires de la politique de la ville des difficultés préexistantes liées à la précarité des ménages.

Dans les quartiers prioritaires d'Évreux, les associations de solidarité ont constaté une hausse des besoins d'aide alimentaire. Alerté de la situation, le délégué du préfet a impulsé la mise en relation de 2 associations d'aide aux plus démunis et d'une enseigne de la grande distribution. En s'appuyant sur la loi de 2016 contre le gaspillage alimentaire (qui impose aux enseignes de plus de 400 m² de faire don des denrées alimentaires proches

de leur date de péremption aux acteurs caritatifs), une convention tripartite a pu être signée afin d'organiser le don des invendus une fois par semaine et ainsi de consolider l'approvisionnement.

Ces 2 associations d'Évreux, « Manches Retroussées Solidaires » et « Solidarité Citoyenne », interviennent dans le champ social et scolaire notamment via la distribution de produits alimentaires et d'hygiène récupérés auprès de la Banque alimentaire ou achetés grâce à des dons ou subventions. Quant à l'enseigne de distribution, « Super U », sensibilisée à des causes sociales, elle était déjà engagée dans d'autres actions d'aide alimentaire avec les Restos du cœur et la Banque alimentaire.

À noter que cette convention s'inscrit dans la charte locale « Entreprendre dans les quartiers », qui vise à développer l'intégration des entreprises locales dans les quartiers prioritaires (offres de stages, aide au tissu associatif).

Bilan des actions alimentaires durant la crise sanitaire Covid-19

Maore Ouvoimoja (Mayotte)

Diverses modalités de distribution alimentaire ont été mises en place à Mayotte dans les quartiers prioritaires depuis la mi-mars par l'État, le Conseil départemental, les communes, via les CCAS et les associations agréées pour la circonstance. Il s'agissait de paniers « garnis » (farine, riz, huile, ...), de bons alimentaires ou de collations périssables. Plus de 10,1 millions d'euros de bons alimentaires ont été et sont encore en cours de distribution sur l'ensemble du département (État : 7,1 millions d'euros, Conseil Départemental : 3 millions d'euros).

Environ 230 000 personnes ont pu bénéficier de cette aide alimentaire, grâce au porte-à-porte réalisé par les associations et les CCAS qui en ont profité pour distribuer les masques alternatifs et rappeler les règles sanitaires pour empêcher la circulation du virus.

Par ailleurs, d'autres partenaires institutionnels se sont vu confier la distribution de bons tels que le Rectorat, via un repérage des enseignants, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, pour les jeunes et leurs familles, particulièrement vulnérables et éventuellement susceptibles de trouver des solutions de subsistance en marge de la légalité et enfin l'ARS, grâce à un repérage des publics effectué lors de la gestion des Bornes Fontaines Monétiques.

Un partenariat associatif et institutionnel fédérateur tout au long de la crise sanitaire.

Innover ensemble dans un temps imparti réduit

Ressources & Territoires (Occitanie)

Doter les élèves de tablettes numériques n'est pas suffisant, tel est le constat que font rapidement les acteur.rice.s de la politique de la ville du territoire Tarbes-Lourdes. Dès le mois d'avril deux associations bien implantées localement proposent une action en urgence pour lever les freins liés à l'usage numérique.

Pourtant les Petits Débrouillards et Dans'6T agissent habituellement sur d'autres champs que celui-ci. La première issue de l'éducation populaire intervient sur le lien entre sciences et société, la seconde est une compagnie de danse très éloignée des questions

numériques. Elles ouvrent chacune un local pour tenir des permanences numériques, permettre l'impression de documents, la réparation du matériel informatique et enfin mettent à disposition des ordinateurs (acquis grâce au partenariat Politique de la ville, à des dons de fondations et une campagne de dons solidaires lancée localement). Une prise en charge des coûts de connexion vient en complément lorsque la fracture se situe à cet endroit. Pour compléter, une assistance est proposée par un médiateur soit en expliquant par téléphone comment faire fonctionner le matériel, soit en proposant une prise en main à distance. La démarche quoique nécessitant un investissement important en termes de temps (près de 1000h en tout) est jugée particulièrement positive ; au point que les acteur.rice.s du territoire décident au final de pérenniser l'action d'accompagnement aux usages numériques.

Dans le Rhône, assurer la continuité pédagogique en s'appuyant sur le réseau de la politique de la ville

Labo Cités (Auvergne-Rhône-Alpes)

Pour faire face au manque d'équipements numériques et d'accès au réseau dans les quartiers populaires, la préfecture et l'inspection académique du Rhône, en accord avec les villes partenaires (Lyon, Vaulx-en-Velin, Vénissieux/Saint-Fons, Rillieux-la-Pape) se sont mobilisées pour qu'une partie des fonds alloués par l'État aux Cités éducatives soit consacrée à l'acquisition de tablettes numériques et de clés 4G.

Les 220 tablettes numériques achetées sur les fonds des Cités éducatives se sont ajoutées à celles distribuées par la Métropole de Lyon (qui a en charge la construction et l'entretien des collèges) et/ou par les collèges eux-mêmes

sur leurs fonds sociaux. Il convient d'ajouter les dons financiers ou de matériels informatiques du réseau des entreprises engagées dans la démarche PAQTE (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) qui ont permis à 150 élèves supplémentaires d'être équipés en matériels et en accès réseaux.

Outre la dotation en matériel, la continuité pédagogique a pu être assurée, d'une part, grâce aux coordonnateur.rice.s et référent.e.s de parcours des PRE (Programme de réussite éducative) qui ont réussi à poursuivre l'accompagnement, y compris numérique et, d'autre part, au réseau associatif qui a accompagné la scolarité des élèves sous diverses formes.

Le travail en commun des acteur.rice.s de la politique de la ville, leur engagement, et le recours aux dispositifs de la politique de la ville (Cité éducative, Programme de Réussite Educative, PAQTE...) ont permis si ce n'est de résoudre mais à tout le moins de lutter contre la fracture numérique et de maintenir le lien avec l'école.

L'adulte-relais : une interlocutrice de proximité en période de confinement

Villes et Territoires Occitanie (Occitanie)

Dans le QPV d'Uzès (Gard, Occitanie), la seule structure présente dans le petit quartier d'habitat social est le café social Amande & Co, labellisé espace de vie sociale, animé par Aline Da Silva, médiatrice adulte-relais.

Dès le début du confinement, les habitant.es la sollicitent et lui expriment leurs difficultés. Avec l'accord et le soutien immédiat de sa collectivité, elle prend diverses initiatives de soutien aux habitant.es, adaptant, élargissant son champ d'action à mesure des besoins exprimés. Elle imprime et diffuse l'autorisation dérogatoire de déplacement, en distribue dans les boîtes aux lettres.

Bien connue des habitant.es, ces derniers n'hésitent pas à lui demander de l'aide durant le confinement. Deux fois par jour elle sonne chez les personnes en difficulté ou qui la contactent, pour s'assurer que tout va bien. Elle fait également les courses des habitant.es qui ne peuvent pas se déplacer. Elle en soutient certain.es dans leurs démarches d'accès aux droits, ou transmet aux acteur.rice.s concerné.e.s (collectivité, établissement scolaire, etc.) les informations relatives à des situations qui nécessitent une intervention médico-sociale, un don alimentaire, un soutien scolaire, etc.

Durant la période de confinement Villes et Territoires Occitanie a créé un site internet dédié au partage d'informations qui contenait, entre autres, une rubrique de remontées d'initiatives citoyennes ou de proximité.

Les jeunes d'Horizon gardent le cap du lien social avec un campus d'été

IREV (Hauts-de-France)

Dans le dunkerquois, l'association Horizon se définit comme une start-up associative avec l'objectif de développer le pouvoir d'agir et l'engagement associatif dans les quartiers et soutient la création et le développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes, ainsi que leur reconnaissance et leur prise en compte dans le débat public.

Mobilisée sur l'urgence alimentaire et l'inclusion numérique pendant le confinement, Horizon a mis en place un campus d'été dans un double objectif :

- La remise à niveau scolaire et numérique sous la forme de stages intensifs de 5 jours par groupes de 6 visant à consolider les compétences (mathématiques,

français), proposer une initiation aux outils numériques et outils de fabrique numérique mais aussi permettre une réadaptation progressive à l'école et retisser le lien avec les familles des QPV (200 enfants touchés);

- Proposer des animations variées dans les quartiers en proposant aux partenaires, salarié.e.s et bénévoles de puiser dans une bibliothèque de projets clés en main dans des domaines variés (sports, culture, citoyenneté, mémoire, évènementiel...) afin de renouer avec la vie de quartier et le lien social.

Soutenues par le Plan Quartiers d'été, la Région Hauts-de-France et la Ville de Grande-Synthe, les actions de l'association, dont le campus d'été se sont appuyées sur 33 volontaires en service civique, l'équipe de bénévoles de l'association (plus de 100 bénévoles réguliers) renforcée par 8 intervenants recrutés spécifiquement sur la remise à niveau scolaire, encadrés par 4 chargés de mission.

Jeunes in Mouv' à Chartres (Eure-et-Loir)

Villes au Carré (Centre - Val de Loire)

La Résidence Jeunes Actifs (RJA) et le Conseil Citoyen des Clos ont mis en place pendant le confinement un service de portage de courses et de médicaments pour les habitant.e.s fragiles et/ou isolé.e.s du quartier des Clos (quartier politique de la Ville) à Chartres. La

personne intéressée prend contact avec le CCAS qui réalise un point afin d'identifier, le cas échéant, d'autres besoins comme des secours financiers et oriente ensuite vers la RJA. Après contact, l'un des 15 jeunes assure la livraison des courses et des médicaments. Au fur et à mesure, l'action s'est élargie vers l'accompagnement à la promenade, voire au lien social.

Au vu de son succès, l'action perdure au-delà du confinement et pourrait s'inscrire dans la durée.

Intensification des interventions de proximité pour faire face à la crise - Mobilisation sociale - Journées de sensibilisation à la médiation sociale

Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane (Guyane)

Dans le cadre sanitaire lié à la COVID 19, un groupe de travail de mobilisation sociale, piloté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane, a été mis en place pour la gestion des foyers épidémiques. Le CRPV a participé à la coordination des acteur.rice.s mobilisé.e.s dans la gestion de ces clusters en apportant son expertise en ingénierie sociale et en médiation. L'intervention du CRPV s'est traduite par l'élaboration d'outils méthodologiques de cadrage, de suivi, d'évaluation et de prévention en partenariat avec l'ARS et le GPS (IREPS Guyane). La crise sanitaire est venue révéler un manque de professionnel.le.s de proximité formés à la médiation. La démarche « d'aller vers les habitants » nécessite l'apprentissage de certaines règles, des savoir-faire et savoir-être nécessaires à la bonne réalisation de

ces missions. Il est donc primordial de préparer et de sensibiliser ces personnes « non professionnelles de la médiation » à passer le bon message, ainsi qu'à être en capacité de repérer les situations médico-sociales difficiles pour un passage de relais efficace. Nous avons donc construit avec GPS un guide d'accompagnement du relais communautaire qui a été appuyé par une journée de sensibilisation à la médiation en faveur de la promotion de la santé.

Au total, 15 journées ont été organisées sur tout le territoire guyanais, aussi bien dans les quartiers de la politique de la ville que dans les communes rurales dites éloignées. Quelques données clés :

- Co-construction d'une convention partenariale ARS et acteurs de proximité,
- Co-construction d'une note de cadrage du dispositif mobilisation sociale,
- Co-construction d'une note de cadrage d'évaluation,
- Co-construction d'un guide du relais communautaire,
- Participation à 15 réunions de coordination,
- 135 acteur.rice.s de terrain ont bénéficié d'une journée de sensibilisation à la médiation.

Réagir vite et innover pour entretenir le lien

Trajectoire ressources (Bourgogne-Franche-Comté)

Dès l'annonce du premier confinement, les Loisirs populaires Dolois, association d'éducation populaire créée en 1977 à Dole a souhaité « ne pas perdre le terrain, ne pas couper les liens » avec les habitant.e.s. Elle a immédiatement impulsé la mise en place d'une cellule de veille en lien avec la préfecture du Jura, des acteur.rice.s du monde éducatifs, de la jeunesse et de l'insertion professionnelle, pour garder le contact et détecter les besoins de la population. Chaque semaine la cellule faisait état du climat relationnel, de la continuité éducative, des besoins primaires, etc.

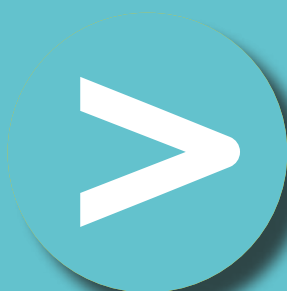
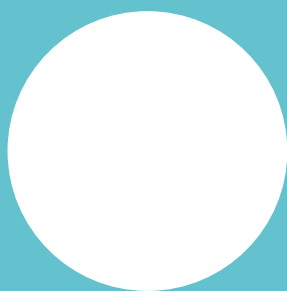
Fort de cette observation en continu, l'association s'est

immédiatement réorganisée, a mobilisé les habitant.e.s pour mettre sur pied un programme sur-mesure durant deux mois, week-ends compris :

- Échanges téléphoniques hebdomadaires,
- l'école à la maison, un appui pour les familles (diagnostic de situation, suivi quotidien, prêt d'équipements, transmission des devoirs),
- les actions de solidarité via la mobilisation des habitant.e.s dans la fabrication de matériels pour les soignant.e.s et la distribution de colis alimentaires au domicile des familles,
- les animations à distance : création de « Visio pop. Les loisirs2.0 » : défi dessin, activités sportives de remise en forme et yoga, débats et échanges avec ados (espace blablabla), Balade google Earth (balades insolites), anniversaires virtuels, relaxation en famille, etc.

Direction de publication
Les directeurs-trices des CRPV

Rédaction :
Réseau National des CRPV



RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE
RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE
15 rue Catulienne
93200 Saint-Denis
www.reseau-crpv.fr